

LE SOMMET DE L'UNION AFRICAINE DE JANVIER 2016 : PARLONS PEU MAIS PARLONS BIEN !

Tribune (www.iris-france.org)

4 février 2016

Par Patrick Ferras, Directeur de l'Observatoire de la Corne de l'Afrique, intervenant au sein d'IRIS Sup'

Dans la capitale éthiopienne où se déroulait le sommet de l'Union africaine (UA), personne ne s'attendait à ce que de grandes décisions soient prises. Pourtant les défis restent nombreux. Il suffit d'évoquer Boko Haram, les Shebab, le Burundi, les nombreuses élections à venir sous tension sur le continent, etc. L'Union africaine est soumise à la bonne volonté des chefs d'Etat et de gouvernement et n'avance que par petits pas.

Au niveau institutionnel, le Tchad prend la présidence tournante de l'UA pour un an. Même si le rôle du président reste modeste, Idriss Deby Itno est le chef d'Etat le plus engagé dans les problématiques de paix et de sécurité, qui restent les dossiers les plus lourds au sein de cette organisation. En effet, les troupes tchadiennes, intervenues en RCA et aux côtés de la France au Mali, sont en première ligne contre Boko Haram [1]. De plus, le Tchad accueille le poste de commandement de l'opération Barkhane. Capacité de déploiement, compétence opérationnelle, volonté politique sont des atouts que peu d'Etats africains possèdent. Idriss Deby Itno l'a d'ailleurs annoncé : « Que l'Afrique assure elle-même sa sécurité face au terrorisme ».

La nouvelle composition du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA (un mini-Conseil de sécurité) entérine le fait que les puissances majeures du continent veulent être présentes pour peser dans les décisions et résolutions. Le Nigéria, l'Egypte, l'Afrique du sud, l'Algérie et à moindre échelle le Kenya, le Tchad et le Rwanda siègeront pour deux ou trois ans [2]. A titre d'anecdote, le Burundi a été reconduit au CPS pour deux ans. L'Ethiopie qui vise une place au Conseil de sécurité des Nations Unies est une absente de marque [3].

Mais c'est au sommet de juillet 2016 à Kigali que les choix vont être importants. Y seront élus le président, son adjoint et les huit commissaires de la Commission de l'UA, organe permanent qui assure le fonctionnement de l'institution au quotidien. La présidente actuelle, Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, sud-africaine, ne devrait pas se représenter. Le ministre algérien des Affaires étrangères et ancien Commissaire Paix et Sécurité de l'UA, Ramtane Lamamra semble bien placer pour lui succéder. Une réunion avec ses homologues sud-africain et nigérian s'est déroulée pendant le sommet, avec sûrement en filigrane l'attribution du poste de Commissaire Paix et Sécurité à l'un de ces deux Etats s'il était élu. A ce jour, la paix et la sécurité restent l'affaire des grandes nations africaines, notamment celles qui contribuent le plus au budget de l'organisation continentale.

L'élection d'Idriss Deby Itno est un atout non négligeable pour une politique africaine de la France qui peine à dépasser le cadre de l'Afrique de l'Ouest et centrale. L'élection de Ramtane

Lamamra irait dans le même sens. Le Tchad et l'Algérie font partie de notre histoire africaine. Ils sont, de plus, deux acteurs incontournables dans notre lutte contre le terrorisme dans la bande sahélo-sahélienne. Notre diplomatie devrait saisir cette opportunité pour prendre de la hauteur et cesser de s'empêtrer dans des relations bilatérales parfois équivoques.

Sur un plan opérationnel, le CPS (570ème Réunion du 21 janvier 2016) s'est félicité que la Force africaine en attente (FAA) ait atteint sa pleine capacité opérationnelle, suite au bon déroulement de l'exercice Amani Africa II de novembre 2015. Il a « salué les progrès accomplis par la Force en attente de l'Afrique de l'Est (EASF), ainsi que ceux de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) dans l'opérationnalisation de leurs brigades en attente respectives, et a reconnu les efforts déployés par la Capacité régionale d'Afrique du Nord (NARC) pour l'opérationnalisation de la sienne ». En conséquence, la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC) créée en 2013 en attendant l'opérationnalisation des brigades régionales, devrait être dissoute [4]. Mais le Burundi est venu freiner les ambitions de l'Architecture de paix et de sécurité (AAPS) de l'UA. La résolution du CPS du 17 décembre 2015, forte des avancées opérationnelles citées, mentionnait le déploiement d'une force d'un effectif initial pouvant aller jusqu'à 5 000 hommes dans le cadre de l'EASF. C'était oublier les relations entre le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda (médiateur dans la crise), trois États membres de l'EASF qui ne devraient pas participer à ce déploiement ! Nous voyons donc ici les limites de l'AAPS et de ses brigades régionales en attente, comme d'ailleurs la Force multinationale de lutte contre Boko Haram [5] nous le montre. Celle-ci est une coalition d'États réunis pour cette mission spécifique de lutte contre le terrorisme qui déborde sur deux régions africaines. Espérons que le retour d'expérience sur la FAA prévu en mars 2016 et le poids de l'Union européenne dans le financement de cette force en attente (feuille de route 2016-2020) permettront une évolution significative et pragmatique de cette africanisation des problèmes de paix et de sécurité.

Idriss Deby Itno succède au très controversé Robert Mugabe dont on peine à mesurer l'apport pendant sa présidence. Comme le Tchadien le précisait, quelques heures après son élection : « Nous nous réunissons souvent. Nous parlons trop. Nous écrivons beaucoup. Mais nous n'agissons pas assez et parfois pas du tout ». C'est en janvier 2017 que nous analyserons l'impact qui aura été le sien dans l'évolution de l'Union africaine.

[1] Le poste de commandement de la Force multinationale est basé à N'Djamena au Tchad.

[2] Quinze États composeront le CPS : le Nigéria, l'Égypte, la République du Congo, le Kenya et la Zambie pour trois ans et Le Niger, la Sierra Leone, le Togo, l'Algérie, le Burundi, le Tchad, le Rwanda, l'Ouganda, l'Afrique du Sud et le Botswana pour deux ans.

[3] Le Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) a approuvé la candidature de l'Éthiopie au poste de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies.

[4] Si le CPS a annoncé la dissolution de la CARIC, elle a été mentionnée dans le discours du nouveau président de l'UA....De plus, l'Afrique du sud semble favorable à son maintien !

[5] Multinational Joint Task force (MNJTF).